

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE SEPT MARS (07/03/2024)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 1<sup>ER</sup> mars 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS : 27**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES : 5**

Mme Nicole LAFFINEUR (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

**ETAIT EXCUSEE : 1**

Mme Laure POUTEAU, **Conseillère Municipale**.

Monsieur Guy LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

17 – 07 mars 2024

**17. Contrat d'équipement avec le Département de Tarn et Garonne  
– annule et remplace la délibération n° 25 du 12 décembre 2023**

Rapporteur : Monsieur Philippe LERMINEZ

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la proposition du Département aux collectivités territoriales de conclure des contrats d'équipement pour l'attribution de subventions sur leurs projets d'équipements pour une période de trois ans, qui pourront faire l'objet de deux avenants sur cette durée.

**Vu** qu'il est proposé de saisir le Département pour parvenir à une contractualisation dans les meilleurs délais, pour inscrire les premiers projets ci-dessous pour la période 2024 :

- Rénovation de la piste d'athlétisme pour un montant de.....	<b>1 084.404,18 € HT</b>
- Remplacement éclairage du stade d'honneur et piste d'athlétisme pour un montant de.....	<b>151 582,70 € HT</b>
- Remplacement de l'éclairage des cours de tennis intérieurs pour un montant de.....	<b>23 520,00 € HT</b>
- Remplacement de l'éclairage des cours de tennis extérieurs pour un montant de.....	<b>5 904,00 € HT</b>
- Création d'un city stade dans le parc «Petit Bois» pour un montant de.....	<b>74 008,00 € HT</b>
- Création d'une aire de jeux pour enfants et cheminement dans le parc «Petit Bois» pour un montant de.....	<b>49 509,25 € HT</b>
- Réfection du mur du cimetière de Saint-Avit pour un montant de...	<b>7 360,00 € HT</b>
- Restauration du tableau «La Cène» pour un montant de.....	<b>7 000,00 € HT</b>
- Aménagement de la rue Guilleran et travaux de réaménagement de la place de la Liberté, pour un montant de.....	<b>683 584,00 € HT</b>
- Amélioration des performances énergétiques et restauration des bâtiments, ainsi que le confort thermique d'un bâtiment scolaire (Chabrié), pour un montant de.....	<b>741 137,00 € HT</b>
- Amélioration des performances énergétiques et restauration des bâtiments, ainsi que le confort thermique d'un bâtiment scolaire (Delthil), pour un montant de.....	<b>277 662,00 € HT</b>
- Aménagement urbain avec ascenseur, pour un montant de.....	<b>403 282,09 € HT</b>
- Parcours BMX dans le parc «Petit Bois», pour un montant de.....	<b>11 750,00 € HT</b>
- Entretien toitures Monuments Historiques, pour un montant de....	<b>41 226,13 € HT</b>
- Réfection de la toiture de l'école C. Delthil, pour un montant de...	<b>204 503,37 € HT</b>

Soit 15 dossiers dont le montant total de l'investissement s'élèverait à..... **3 766 432,72 € HT**

**Considérant** la proposition du Conseil Départemental de signer un contrat d'équipement, ainsi que l'autorisation de préfinancer les travaux sans perdre le bénéfice de la subvention,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le programme des travaux ci-dessus indiqué,

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne les subventions relatives à l'ensemble des projets susmentionnés dans le cadre d'un contrat d'équipement,

**SOLLICITE** l'autorisation de préfinancement des travaux auprès du Conseil Départemental,

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes en conséquence des présentes.

Pour copie conforme  
Moissac, le 08 mars 2024

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Guy LOURMEDE

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :